

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Convention faite le	PERSONNE A CONTACTER	REFERENCE CONVENTION
25/06/2024	Carole THOMAS c.thomas@ocellia.fr	L 24 - 041 - C

Entre les soussignés :

OCELLIA

20 rue de la Claire – CP 320
69337 Lyon cedex 09
Tel : **04 78 64 24 09**
N° SIRET : 302 938 832 00045

VILLE DE CORBAS

Place Charles Jocteur
69960 CORBAS
N° SIRET : 266 910 413 000 19

Est conclue la convention suivante, en application des dispositions de la partie VI du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle tout au long de la vie :

ARTICLE 1 - OBJET, NATURE, DUREE ET EFFECTIF DE LA FORMATION

Ocellia assurera la formation suivante :

→ Intitulé de la formation

→ Objectifs, programme et méthodes

Le commanditaire atteste avoir pris connaissance de la proposition pédagogique ou du programme de formation et approuve les objectifs, le contenu et le déroulé de la formation.

→ Durée et horaires

→ Dates

→ Lieu

Le commanditaire s'assure de la conformité des locaux et du matériel qui seront mis à disposition pour la formation ; incluant la possibilité du respect des règles sanitaires et de distanciation réglementaire. Le règlement intérieur du commanditaire ou des locaux au sein desquels le groupe sera accueilli, s'appliquera lors des séances de formation.

→ Intervenant.e pressenti.e

→ Publics et effectifs formés

Analyse des pratiques managériales

En pièce jointe

9 séances de 3h, de 9h à 12h, de septembre 2024 à juin 2025, soit un total de 27 heures

13/09, 25/10, 20/12, /24, 10/01, 21/02, 28/03, 18/04, 23/05 et 20/06/25

Dans les locaux de Ocellia Lyon

Céline Bartette

Responsables de Centres Communaux d'Action Sociale du département du Rhône (10 participants)

Lyon - Grenoble - Valence

www.ocellia.fr



Espace Lyon

Le Sémaphore
20 rue de la Claire CP 320
69337 Lyon Cedex 09

04 78 83 40 88
contactlyon@ocellia.fr

Espace Grenoble Echirolles

3 avenue Victor Hugo BP 165
38432 Echirolles Cedex

04 76 09 02 08
contactgrenoble@ocellia.fr

Espace Valence

103 avenue Maurice Faure
26000 Valence

04 75 86 30 55
contactvalence@ocellia.fr

ARTICLE 2 - ENGAGEMENT DE PARTICIPATION

Le bénéficiaire s'engage à assurer la présence du (des) participant(s) aux dates, lieux et heures prévus ci-dessus et à transmettre la liste des participants au bénéficiaire avant le début de la formation.

ARTICLE 3 - PRIX DE LA FORMATION ET MODALITES DE REGLEMENT

En contrepartie de cette action de formation, la VILLE DE CORBAS, s'acquittera auprès d'OCELLIA des coûts suivants :

Désignation	Unité			Prix unitaire	2024	2025	OBSERVATION
	Heures	Jours	Autre		TOTAL €	TOTAL €	
					NET DE TAXE	NET DE TAXE	
Ce montant inclut le temps de préparation, l'élaboration des supports pédagogiques* et l'intervention	9			190,00 €	1 710,00 €		3 séances en 2024 et 6 séances en 2025
	18			190,00 €		3 420,00 €	
*Dans le cadre de l'engagement de Ocellia pour l'environnement, les supports fournis pour les formations sont dématérialisés.							
Total Frais Formation					1 710,00 €	3 420,00 €	
Déplacement formateur :							INCLUS
Le coût de la formation, s'élève à :							
TOTAL GENERAL €					1 710,00 €	3 420,00 €	NET DE TAXE
TVA NON APPLICABLE							
Art. 293B du Code général des impôts							
Montant pour 1 participant de VILLE DE CORBAS					171,00 €	342,00 €	Le changement du nombre de participants ou l'assiduité n'entraînera pas de modification de devis ou de convention
Le paiement sera dû à réception de facture							

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire OCELLIA FISCALISE
Domiciliation GROUPE CREDIT COOPERATIF
IBAN FR76 4255 9100 0008 0139 7337 983
BIC CCOPFRPPXXX


ARTICLE 4 - SUIVI DE L'EXECUTION DE L'ACTION ET DE SA SANCTION

L'apprenant devra signer la feuille de présence à chaque demi-journée de formation. Cette feuille sera contresignée par le (s) formateur(s).

Un certificat de réalisation sera transmis au commanditaire et aux participants à l'issue de la formation.

ARTICLE 5 : DEDIT OU ABANDON

En cas d'inexécution partielle ou totale de l'action de formation, les [conditions générales de ventes](#), seront appliquées.

	OCELLIA	VILLE DE CORBAS
NOM-PRENOM ET FONCTION DU SIGNATAIRE	Laurence JEUNET Directrice Ocellia espace Lyon	
Mention manuscrite « lu et approuvé »		
Date	25 juin 2024	
Signature + cachet de l'entreprise	 <p>OCELLIA 20 rue de la Claire - CP 320 69337 LYON CEDEX 09 04 78 83 40 88 contact@ocellia.fr www.ocellia.fr</p>	

maj 30/06/23

